

# Q:

Après l'adaptation obligée à la vague réglementaire de ces dernières années, quelles sont les opportunités « business » qui se profilent pour le secteur des fonds au Luxembourg ? Quelles sont ses forces ?

# R:



## NOUVEAUX CHALLENGES POUR L'INDUSTRIE DES FONDS AU LUXEMBOURG

Ces dernières années, la place financière luxembourgeoise est en constante mouvance afin de s'adapter aux changements réglementaires et maintenir sa compétitivité, tant au niveau européen qu'international.

Fort d'un écosystème stable mais incitatif, le Luxembourg offre une plateforme d'excellence pour la structuration et la commercialisation des fonds d'investissement. Aujourd'hui, le secteur de la gestion collective doit faire face à des enjeux concurrentiels majeurs et exploiter de nouveaux leviers de développement.

Dans le cadre de l'Union des marchés de capitaux, la promotion des fonds d'investissement à long terme pourrait contribuer au financement de l'économie réelle, notamment en matière d'infrastructures. L'avènement prochain du fonds d'investissement alternatif réservé devrait aussi permettre de créer des opportunités de croissance. En parallèle, l'essor des technologies financières suscite une réflexion active sur l'évolution des modèles de distribution et l'éducation des investisseurs. Enfin, les fonds réglementés occupent une place grandissante parmi les solutions de financement des retraites.

Face à l'harmonisation accrue du cadre réglementaire européen, l'industrie des fonds luxembourgeois devra continuer de se réinventer pour relever ces défis avec succès.

**JULIE THAI**  
Counsel, avocat à la Cour  
Luther



## CONJUGUER COMPLEXITÉ RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT PRO-BUSINESS

Forte de sa longue expérience et de son niveau élevé de sophistication, l'industrie des fonds d'investissement au Luxembourg devrait pleinement profiter de la pression croissante en faveur d'une *onshorisation* et du rehaussement des standards réglementaires. Cela devrait se vérifier pour l'ensemble des classes d'actifs.

En effet, chaque nouvelle réglementation crée une sorte de barrière supplémentaire à l'entrée pour les Places qui entendent concurrencer les centres financiers les mieux établis. Par exemple, avec la directive AIFM, des domiciles européens émergent et prétendent se positionner comme de nouveaux acteurs. Mais ils n'ont connu qu'un succès limité pour l'instant.

Toutefois, le Luxembourg ne pourra tirer avantage de sa position de leader que si nous nous assurons que les services restent facilement

maniables pour nos clients. Au cours de ces dernières années, les exigences réglementaires ont fait apparaître de nouveaux services, comme ceux d'une *management company*. Or, nous pouvons observer que ce type de services n'est pas souvent fourni par les banques dépositaires et les administrations centrales de la Place.

Avec la création des fonds d'investissement alternatifs réservés (Fiar), le Luxembourg va à nouveau démontrer qu'il peut conjuguer complexité réglementaire et environnement propice au business. L'opportunité serait de faire du Luxembourg la Place où les outils traditionnels de gestion et la fintech convergent.

**CHRISTOPH LANZ**  
Chief business officer  
Edmond de Rothschild  
Asset Management Luxembourg



**Paperjam -  
Supplément fonds  
d'investissement,  
Mai 2016**